

Au regard de l'évolution des systèmes sécuritaires, comment les acteurs de la sécurité privée et publique perçoivent-ils la notion de partenariat (PPP) et comment cela impacte-t-il la mise en place de ces partenariats ?

Auteur : Maes, Hélène

Promoteur(s) : Seron, Vincent

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26509>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Transcription ~ Entretien 5

Interviewer : Donc je fais cette étude et cet entretien dans le but de d'étudier un peu les partenariats sécurité privée, sécurité publique. pour voir exactement ce qu'il en est dans la pratique. Et pour ça, je recueille l'avis de personnes qui s'y connaissent, d'acteurs de terrain, qui ont une opinion sur la question. Et voilà. Donc, est-ce que vous avez des questions déjà avant de commencer?

Interviewé : C'est pour votre travail de fin d'études, c'est ça?

Interviewer : Oui, c'est ça.

Interviewé : Donc vous êtes en master 2 maintenant, c'est ça?

Interviewer : Oui.

Interviewé : Ok, et crimino à l'ULiège, est-ce que les ça s'appelle plus candidature? Le bac c'est en psycho, droit ou c'est crimino?

Interviewer : Il y a pas de bachelier en criminologie. Donc moi j'ai fait un bachelier en sociologie avec une option criminologie déjà. Mais c'est vrai qu'on peut venir aussi du droit, de la psychologie. Et on peut venir en fait un peu partout. Et si on n'a pas suffisamment de crédits qui correspondent par rapport à d'autres bacheliers, il suffit juste de refaire une année passerelle et tout le monde y a accès. Donc c'est assez ouvert.

Interviewé : Ok, non, je pose la question parce que je sais que dans les universités flamandes il y a un bachelier en crimino et je ne sais pas pourquoi en francophonie, ça n'existe pas, mais en Belgique, oui, par exemple, je suis en contact beaucoup avec lui. A Gand, en fait, il y a des un bachelier en crimino et je crois à Anvers aussi. Ah oui, il y a qu'en francophonie, je ne sais pas pourquoi, c'est une bizarrerie.

Interviewer : Bon OK, je ne savais pas, c'est bon à savoir.

Interviewé : Ben oui, moi j'ai appris ça récemment aussi, donc je suis belge, donc je sais pas pourquoi je n'ai voilà. Parce que je posais la question à mes mes camarades criminologues à l'université de Gand, je leur disais "Ah, et vous venez de quoi ? Droit, Psycho, machin, et ils m'ont dit "Ah bah non, crimino. Ah ah ouais, voilà, pour votre information....Voilà, voilà.

Interviewer : Est-ce que vous pourriez commencer par expliquer un peu votre parcours professionnel et votre job actuel, donc ce que vous faites dans la vie quotidienne de votre travail?

Interviewé : OK, alors mon parcours professionnel, en fait, c'est dans le lobbying depuis le début et je suis tombée dedans par hasard parce que mon parcours académique c'est traductrice. D'accord, donc ça n'a strictement en fait, je pensais que ça n'avait rien à voir, mais ça a à voir dans le sens où, en tant que traducteur, on est supposé savoir traduire un texte. quel que soit le sujet. Et en fait, en tant que lobbyiste, on est parfois jeté dans des sujets techniques ou juridiques ou économiques et il faut pouvoir comprendre assez rapidement de quoi il retourne. Donc voilà le lien entre les deux que je n'ai pas vu pendant très longtemps. Mais bref, donc j'ai commencé ma carrière en 1990 dans l'Association européenne du commerce. depuis je suis restée là sept ans et puis je suis devenu directeur général de l'association européenne de la distribution automatique, les machines à café, les machines à coca, juste au moment où on préparait l'euro. Donc comme c'était des machines qui étaient munies de monnayeurs, qu'on

payait avec uniquement du cash, j'ai pas mal bossé avec les banques centrales, les instituts des monnaies pour que les pièces et les billets soient en fait, oui, compatible avec des machines automatiques. Voilà, et ça m'a mené à être en contact avec d'autres filières qui sont en lien avec le cash et notamment le transport de cash. Et donc au moment, donc j'ai quitté après 10 après 16 ans et puis je me suis lancée à mon propre compte. Comme consultante, et l'Association européenne de la sécurité privée a fait appel à moi pour faire un intérim de quelques mois parce que leur directeur général, directrice générale, en fait, était en congé maladie et en fait, elle n'a jamais désiré reprendre et donc moi je suis là depuis 12 ans. C'est un intérim qui a été très prolongé. Voilà. Et par la même occasion, pour avoir en fait un temps complet, ils m'ont aussi demandé de diriger l'association de la sécurité privée dans l'aéroportuaire. Donc du coup, voilà, je suis directeur général des deux sécurité privée en général et sécurité privée en lien avec tout ce qui est aviation et aéroportuaire. Et donc mon job depuis donc 12 ans, c'est de représenter les intérêts de la sécurité privée vis-à-vis de l'Union européenne et aussi vis-à-vis de l'extérieur, quel que soit. Donc, par exemple, j'ai participé à un programme de l'OCSE, donc sur la protection des infrastructures critiques. Voilà, disons que je comment dire, je m'intéresse un peu à tout ce qui permet de promouvoir la sécurité privée, promouvoir l'idée de qualité derrière la sécurité privée, aussi la fiabilité. Et en fait, ça fait un lien avec les partenariats public-privé. Justement, je m'occupe aussi de standardisation, donc je préside la Commission. Qui fait les normes pour certifier des entreprises de sécurité privée dans le cadre de leur exercice dans les infrastructures critiques. On va dire que je me suis un petit peu spécialisée au final dans la protection des infrastructures critiques, dans les partenariats public-privé et aussi complètement par hasard dans la prévention des menaces internes.

Interviewer : D'accord.

Interviewé : Voilà, et ça c'est venu au moment des attaques terroristes dans les années 2014, 2015, parce que, et ça remonte très fort aujourd'hui, dans le cadre de conflits, il y a parfois des personnes qui soit se font engager dans des entreprises pour y commettre des crimes et délits, soit sont déjà dans les entreprises. Pour toutes sortes de raisons, si vous êtes criminologue vous connaissez les motivations qui font que on peut partir dans une mauvaise direction. Donc ça peut être l'argent, MICE, donc c'est l'acronyme, voilà le l'argent, l'idéologie, la coercition et l'égo. Bref. Mais ça peut, oui, voilà donc pour toutes ces raisons-là. Donc voilà, je suis devenue aussi un peu spécialiste de la du sujet de la menace interne. Voilà, tout ça fait un petit peu sans intention. Oui, voilà la vie, parfois vous mène dans des endroits. J'ai jamais eu de plan de carrière, donc voilà, ça c'est un petit peu décidé pour moi.

Interviewer : Ben vous avez eu un parcours très intéressant en tout cas.

Interviewé : Oui, moi en tout cas, je me suis bien amusée, c'est le principal.

Interviewer : Quels éléments vous utiliseriez pour différencier le secteur privé du secteur public dans la sécurité ?

Interviewé : Ah, mais on va dire que la différence principale, c'est l'usage de la force et un certain nombre de prérogatives qui appartiennent à la force publique. Contrairement à la force privée, nous, on est principalement là pour prévenir, détecter, retarder, empêcher. Mais voilà, pour tout ce qui est l'intervention, on va dire que ça, c'est le monopole de la force publique, même si en fait, c'est relativement récent. Si on regarde l'historique de la sécurité, en fait, au départ, la sécurité est privée, et c'est que tard dans l'histoire, si on regarde à l'échelle humaine, c'est tard dans l'histoire, que la sécurité est devenue l'apanage des forces publiques.

Interviewer : Et il y en a beaucoup qui mettent en évidence, dû à un élargissement, entre autres, des compétences de la sécurité privée, qu'on finirait par arriver à des frontières un peu floues entre le privé et le public. Qu'est-ce que vous en pensez de ça?

Interviewé : Moi, je pense que la frontière, elle n'est pas floue, mais c'est aussi justement au législateur de déterminer la frontière et de la rendre claire. Donc, et ça c'est très important justement dans les partenariats public-privé aussi, de rendre la frontière bien claire de ce qui relève du privé ou peut relever du privé et ce qui relève du public. Maintenant, j'entends l'argument dans la mesure où certaines missions qui sont à la base des missions dont on a l'habitude que ce soit la police qui les détienne, passent au privé. Et donc il peut y avoir des craintes. Je comprends ça de la part de la police de dire ah, mais ils sont en train de nous voler notre boulot, et cetera. En fait, le l'idée, c'est plutôt de faire en sorte que la police puisse vraiment se concentrer sur sa mission. Qui relève vraiment uniquement de la police en la déchargeant de toute une série de choses qui ne nécessitent pas d'avoir fait 3 ans d'école de police et sont du coup économiquement pas viables. D'une manière, on va dire, de l'efficacité de la performance ne sont absolument pas nécessaires. Ensuite, il y a des compétences qui sont vraiment strictement développées par les sociétés de sécurité privée. Si vous regardez la protection justement des aéroports, il y a assez peu d'aéroports en fait, en Europe encore, où la tout ce qui est le screening des passagers, des bagages relève de la police. Pourquoi est-ce que ça devrait relever de la police? Ça n'a pas nécessairement un sens. En revanche, bien entendu, si on repère quelque chose, une anomalie, la police doit intervenir et là, elle est vraiment dans son, dans sa mission. Voilà donc pour moi, les frontières, elles ne sont pas floues.

Interviewer : Et à ça s'ajoute souvent la question de l'armement des agents de sécurité, des agents de gardiennage. Qu'est-ce que vous pensez de l'armement? Est-ce que vous considérez que c'est nécessaire, que ça dépend des circonstances ou qu'on aurait tendance à trop vouloir armer des gens qui ne devraient pas l'être?

Interviewé : Alors, on a pas de religion en matière d'armes, dans le sens où il y a des pays où c'est pas une question du tout, c'est à dire que ce soit dans un sens ou dans l'autre. En Espagne, il n'y a aucune question par rapport à l'armement des gardes, c'est autorisé. En Italie, même chose, pas pour toutes les missions, cela dit. Voilà. Et puis dans d'autres pays, c'est absolument tabou et absolument pas à l'ordre du jour, par exemple les Pays-Bas. Mais ces questions se posent aussi pour les policiers. Donc c'est là où ça devient intéressant aussi. Maintenant, de manière générale, je pense que dans le transport de fonds, c'est à peu près accepté, mais pour une raison assez évidente, que les transporteurs de fonds se sont fait attaquer pendant des années. Ça arrive encore aujourd'hui et donc on ne peut pas leur donner des pistolets à eau pour se défendre quand on les attaque avec des grenades, des armes lourdes, et cetera. Donc voilà. Mais comme je vous dis, je pense que j'entends que c'est une question culturelle en fait. C'est accepté dans certains pays, c'est pas accepté dans d'autres. L'Espagne est un modèle assez particulier dans le sens où c'est un modèle très abouti en termes de législation. Et c'est aussi un pays où il y a eu des attaques terroristes pendant de longues années, dans les années 70 avec les indépendantistes basques. Et donc en fait, c'était vraiment, je pense, une question de il faut être prêt à pouvoir répliquer et donc voilà, on va, on va armer les gens. Les gens maintenant, l'usage de l'arme dans le cadre de la sécurité privée, c'est ultra rare. Je sais même pas s'il y a des statistiques sur la question, mais et la même chose aussi pour la protection d'infrastructures militaires de nouveau vu le type d'infrastructures. De la même manière, on va pas leur donner des arcs et des flèches. Il faut vraiment qu'ils soient en mesure de voilà, défendre une infrastructure militaire. Alors, quand ça arrive, évidemment, la législation est

super stricte par rapport à au port d'armes, les licences, les entraînements, la manière dont les armes sont stockées. Enfin, c'est très lourd administrativement. Donc y a des sociétés qui font le choix, même dans les pays où c'est possible, de ne pas aller dans cette direction-là. Soit parce qu'elles n'ont pas des missions où c'est nécessaire, soit parce qu'en effet c'est trop lourd administrativement pour aller dans cette direction-là. Donc voilà, c'est ni bien ni mal, c'est comme ça et c'est très bien encadré comme ça doit l'être dans ce genre de situation.

Interviewer : Et qu'est-ce qu'on devrait dire à un agent de gardiennage, par exemple dans un des halls commerciales comme qui demanderait à avoir pas forcément une arme létale comme ben une arme létale, mais plutôt des sprays ou des matraques ? Qu'est-ce qu'on devrait répondre à ce ces demandes ?

Interviewé : De nouveau, il faut voir un petit peu quelle est la nécessité, quelles sont les circonstances. Quel est l'environnement ? Quel est l'historique ? Voilà, c'est pas, c'est pas vraiment aux gardes de poser la question. C'est, je pense que c'est plus aux fédérations au niveau national de demander un certain nombre de choses. Alors c'est curieux, au niveau européen, on n'a pas ce genre de discussion parce que, comme vous le savez, la sécurité privée est encadrée au niveau national. Il n'y a pas de compétence européenne, sauf dans le cadre de l'aéroportuaire et du maritime et portuaire, mais sinon le cadre est national de toute manière. Donc c'est vraiment au niveau national que ces questions-là sont discutées. Une des discussions qu'on a alors, parce que nous, ce qu'on aime bien faire, c'est rassembler les informations sur les différents États membres pour avoir un peu une idée de ce qui se passe dans les différents pays, voir un peu les tendances et pour le moment une discussion qui montent, c'est notamment celles des caméras piétons. Et donc ça, c'est une ce qu'on appelle bodycam en anglais. Oui, et en fait, c'est une discussion aussi pour les policiers. Et là, moi, je trouve ça plutôt intéressant parce que je pense que ça protège en même temps le garde et ça protège aussi le public contre d'éventuels abus. Cela dit, de nouveau. Ça remonte pas à notre niveau. Moi, j'entends pas des questions d'abus ou de choses comme ça. Je peux lire l'un ou l'autre article dans la presse, c'est assez rare. J'entends plus parler de violences policières, j'aime pas le terme, je pense que c'est plutôt des violences de la part de policiers plutôt que quelque chose de systémique. Mais bon, ça c'est mon avis. Voilà, donc ça c'est une discussion qui vient. Alors c'est vrai qu'on nous pose la question sur les armes. Mais aussi sur d'autres équipements comme vous le dites, des sprays pepper spray, des spray au poivre et des choses comme ça, ne fût-ce que pour pouvoir se défendre. Mais après, il faut être vraiment bien formé pour savoir s'en servir comme il faut. Et oui, savoir exactement dans quelles circonstances on peut se servir de ce type de d'équipement. Donc voilà, mais la discussion, elle a lieu, ça c'est ça c'est sûr et certain. Ouais.

Interviewer : Mais c'est intéressant pour les bodycams parce que dans des précédents entretiens, on les a aussi mentionnés en disant que de manière très positive, au final, en disant que ce serait très bien d'en avoir et qu'ils avaient hâte de voir comment ça, si ça allait être finalisé ou pas. Du coup, voilà, oui. Quelle image est-ce que vous avez du secteur public de manière générale et puis dans le cadre de partenariats que vous avez connaissance ?

Interviewé : En tant que représentante de la sécurité privée ou en tant que citoyenne ?

Interviewer : Les deux. Si vous avez aussi une opinion plus personnelle, vous pouvez aussi.

Interviewé : Oui, alors c'est vraiment 2 choses. Oui, c'est pas contradictoire de toute façon, mais en tant que représentant de la sécurité privée ben, je pense que on les considère comme des partenaires souhaitables. Est-ce que eux nous perçoivent ou nous conçoivent comme des

partenaires souhaitables? Ça, c'est une autre question. Mais il y a beaucoup de liens en fait entre la sécurité privée et la police. Il y a des discussions. Et puis là, récemment, j'étais je parlais à un forum de Agoria. Et c'était une journée vraiment sur tout ce qui est défense et sécurité. Et en fait, au niveau emploi, on a un peu les mêmes difficultés et on pêche un petit peu dans le même vivier, dans le sens où les personnes qui sont intéressées par la police, l'armée, la sécurité ont un peu le même état d'esprit, je pense. Alors, nous, on est un peu moins visible et d'ailleurs, on a fait une recherche récemment auprès de jeunes, 2000 jeunes en Europe de moins de 35 ans sur la façon dont eux perçoivent la sécurité privée ou comment eux sont arrivés à travailler dans la sécurité privée. Et dans la plupart des cas, c'est du bouche à oreille. Donc ça veut dire qu'on n'est pas encore suffisamment visible pour que les gens se fassent une idée de tiens, je voudrais faire une carrière dans la sécurité privée. Je pense aussi qu'on n'est pas assez transparent. Ou qu'on communique pas assez sur le type de formation que suivent les personnes qui travaillent dans la sécurité privée, qui est beaucoup plus avancée que ce qu'on imagine. Voilà. Mais donc sinon, pour moi, la police, ben j'ai des amis dans la police, donc j'ai beaucoup de respect pour les personnes qui travaillent dans la police. Je pense que c'est incroyablement ingrat. Surtout à l'heure actuelle, ils sont formés, ils sont très mal managés souvent. Malheureusement, ça c'est ce que j'entends du niveau, on va dire, des enquêteurs, et cetera. Mais bon, je ne pense pas que ce soit spécifique à la police. Je pense que c'est spécifique d'une manière générale dans les grandes organisations où les promotions ne sont pas faites nécessairement sur le savoir-être ou sur le savoir manager, mais plutôt sur l'ancienneté, le savoir-faire, la mobilité interne qui fait que, au bout de X années, il faut qu'on passe de ceci à cela, et cetera. Et même parfois le copinage, tiens, tel chef trouve que celui-là mérite d'aller à l'école et pas celui-là. Et c'est pas nécessairement transparent, c'est pas nécessairement des parcours qui... oui, voilà où où il y a une vraiment une justice intérieure dans le système quoi. Donc je pense qu'il y a des progrès à faire. Je pense aussi qu'il y a énormément de gens qui sont très dévoués, très motivés et engagés, déterminés, qui ressentent vraiment la mission au plus profond. Donc oui, je j'ai beaucoup de respect pour la police. Après, je pense qu'il y a toujours des vers dans le fruit et ça peut arriver. Et que voilà... Il faut agir dans ce genre de situation et il y a encore pas mal, je pense, de manque. Et ça, c'est vrai pour toutes les professions de la sécurité et de la défense. Ça manque de femmes et ça ne sait pas nécessairement faire ce qu'il faut pour les attirer. Et notamment dans cette enquête qu'on a menée, il y avait une demande de... d'avoir des vestiaires dédiés, d'avoir, voilà des infrastructures, même jusqu'à l'uniforme. L'uniforme n'est pas nécessairement un uniforme féminisé, c'est plutôt tiens, voilà l'uniforme pour les gars, j'espère que tu rentres dedans. Je caricature, il y a l'idée. En gros, oui, c'est pas entièrement encore.... Voilà, il y a un effort à faire, je pense, de ce côté-là pour intégrer en fait, pour que la force, que ce soit police, sécurité privée, militaires soit aussi représentatif de la société que possible.

Interviewer : OK .

Interviewé : Et surtout pour la sécurité privée, comme elle est un peu partout, on la trouve ben voilà, dans les lieux de shopping, tout autant que oui, dans les aéroports, dans les sociétés, pour le contrôle d'accès, et cetera. Oui, il faudrait qu'il reflète à tout point de vue, que ça soit au niveau de l'égalité de des genres, mais aussi des origines ethniques, et cetera, que ça soit un reflet de la société quoi. Et en plus de ça, ce que je disais là à Agoria(?) la semaine dernière, si on ne le fait pas parce qu'on en est convaincu intrinsèquement, il faut juste regarder les chiffres, ce que les entreprises savent normalement très bien comprendre et voir qu'en fait une équipe mixte est plus performante. Quand je parle de mixité c'est d'une manière générale, est plus performante qu'une équipe fait de mâles blancs d'au-delà d'un certain âge.

Interviewer : OK. Et par rapport à toutes les lois en Belgique sur la sécurité privée, est-ce que vous trouvez qu'elles seraient trop restrictives, trop larges, ou qu'elles suffisent en l'état?

Interviewé : Là, il faudrait parler à mon collègue Philippe Smets, qui est le PDG de l'association belge. Il n'a pas l'air d'être satisfait avec la situation actuelle et demande plus, ce que je comprends tout à fait, et notamment par rapport à ses missions qui ne sont pas des missions du de absolument qui doivent être remplies par la police. Donc j'ai vu qu'il avait fait un clip là récemment avec le président de l'ASOS qui disait en gros, ils sont flamands, le gouvernement dit mer blau obstraat (fl), qui veut dire plus de bleus dans la rue, en gros, plus de police dans la rue. OK, et ça c'est vraiment quelque chose d'important, plus de présence policière. Mais pour ça, il faut que ils aient fini leur admin et tous leurs rôles qu'ils doivent faire. Voilà qui ne requiert pas d'être un policier formé pendant 3 ans. Voilà ce type de mission là. Donc voilà, après le cadre belge, si on le compare à d'autres cadres dans en Europe, est souvent cité comme référence, tout comme le cadre espagnol et le cadre suédois. Et donc, évidemment, on n'est jamais content de ce qu'on a, mais c'est mieux que ce qu'il y a ailleurs. Bon, mais cela dit, ça ne veut pas dire que qu'il faut s'en contenter. Et donc, en effet, mon collègue demande des modifications. Si vous allez sur le site de Arxia, je pense qu'il y a tout un petit document en néerlandais et en français sur ce que Arxia demande, en plus de ce qu'il y a déjà, le gouvernement actuel est plutôt favorable. Et bon, là, c'est un peu le problème qu'on dépend quelque part de la couleur politique majoritaire, là où en général, quand on a plus de MR, on a des ministres qui sont plus réceptifs. Et si c'est plus vers le rouge, pas nécessairement aussi réceptif. Voilà, donc c'est un peu dommage parce que ça veut dire qu'on dépend un petit peu de l'ouverture. On va dire que les grandes avancées, les lois sur la sécurité privée ont systématiquement été adoptées, soit par à l'époque de Crowe, donc ça remonte, pas le fils, le père, ça remonte. Et la dernière en 2017, c'était Jambon.

Interviewer : Ouais, c'est vrai, voilà, OK. Et quelle forme pour peuvent prendre des partenariats entre police et agents de gardiennage et de sécurité?

Interviewé : C'est entre les sociétés. J'insiste, c'est pas entre la police et les agents. Oui, j'insiste parce que en effet, mais c'est très important parce qu'en fait ils vont travailler ensemble, donc ça reste quelque chose d'humain et donc il faut faire en sorte que les deux se connaissent en tant qu'humain, soient dans la même pièce, suivent des formations ensemble, suivent des réunions ensemble, etc. Mais bon, ça c'est tout en bas. Tout en haut en fait, ce qu'on a observé quand on a rédigé le Livre blanc sur les partenariats public-privé, c'est déjà que c'est une notion qui est absente. De.... Je pense que c'est 2/3 des législations des pays qu'on a qu'on a interrogés sur le sujet. Donc déjà, ça commence pas très bien. Voilà. Ensuite, là où les partenariats existent, c'est très souvent un une initiative locale. Alors ça peut être tiens, tel port ou telle municipalité, ou oui, voilà, ça va naître, ça va naître d'un constat de tiens, il manque, il faudrait coopérer parce que justement la sécurité privée a beaucoup de présence sur le terrain, là où la police en a moins. Et donc il y a un intérêt à travailler ensemble et ça peut être des initiatives ponctuelles, tout comme ça peut être des initiatives à plus long terme. Dans le livre blanc, il y a des exemples. Si vous avez l'occasion de parcourir, vous l'aurez vu. Alors, il y a un exemple super intéressant qui est aux Pays-Bas au moment de la...l'anniversaire du roi où en fait, vous avez une salle de contrôle avec les différentes forces en présence, vous avez la force publique, vous avez tout ce qui est ambulance, enfin le médical, les intervenants de première ligne, les pompiers, et cetera. La sécurité privée qui a en fait des relais caméras et donc ça permet d'avoir un réel...de pouvoir intervenir très rapidement sur les lieux. En Italie, on va dire que c'est plus large, ça s'appelle Mile occhi sulla città. Et donc là, en l'occurrence, ce sont les agents de sécurité privée

qui sont invités à rapporter ce qu'ils observent sur le terrain comme activités, comportements qui sortent de l'ordinaire, de manière à ce que la police puisse intervenir. Ça peut être enfin, ça peut prendre plein de formes, plein de formes différentes. Ce qu'on a observé et ce que j'ai essayé de souligner dans cette dans ce livre blanc, c'est « comment est-ce que ça marche quand ça marche bien?

Interviewer : Oui ?

Interviewé : Quels sont en quelque sorte les ingrédients magiques pour que la potion prenne et que il y a en effet la partie. Il faut déjà qu'il y ait une législation qui le permette, qui puisse l'encadrer, mais aussi des accords qui soient très clairs sur qui fait quoi, à quel moment, où se trouver, et cetera,. pour qu'il y ait pas des espèces d'attentes qui ne sont jamais verbaliser, mais plutôt un cadre dans lequel tout le monde sait exactement quel est son rôle, quelle est sa responsabilité, ce qu'il doit faire si jamais il y a un souci, qui il doit contacter, et cetera. Donc il y a ça, la partie humaine qui est super importante. Comme je vous disais au au tout début, les personnes. En fait, le plus l'élément le plus important, c'est la confiance. Et la confiance, elle se crée que quand on est en contact l'un avec l'autre, quand on apprend à se connaître, parler, travailler ensemble aussi. Que la police soit informée des compétences des gardes, ce qui est la plupart des cas inexistant. La police a aucune idée de comment sont informés les gardes. D'ailleurs, personne n'en a aucune idée à part eux-mêmes, je vois. Oui, oui, c'est vrai que c'est pas, c'est pas du tout, c'est pas du tout connu et ça permet vraiment d'avoir une meilleure, une meilleure collaboration en fait. Si vous voulez, je compare ça souvent à des fusions d'entreprises. Dans les fusions d'entreprises, si les gens ne savent pas exactement qui fait quoi, comment, et cetera,. on commence à se regarder de travers parce qu'on a peur en fait. Et quand on a peur, on ne fonctionne pas bien du tout. On a une vision en tunnel, on ne pense pas comme il faut et donc on va essayer, on va se mettre dans un mode survie et défense et ça c'est pas un bon pour la collaboration. Donc en fait, il faut aussi que les gens apprennent à se connaître et voient que, tiens, cette personne qui vient de cette autre entité, ben c'est un être humain comme moi. Elle a les mêmes aspirations, elle a les mêmes objectifs. Elle aussi souhaite protéger cet événement, cette entité, cette infrastructure. Et donc on peut travailler ensemble quand on commence à bien comprendre aussi les aspirations de l'un et de l'autre, le rôle, les missions, et cetera. Donc voilà, il y a tous les ingrédients magiques que qui sont dans ce dans ce livre blanc. Voilà, je pense que je vais pas en créer des nouveaux, ils sont tous là. Et en fait, il comment je vais dire, il fonctionne dans toutes les situations, c'est ça que je veux dire. C'est quelque chose qu'on a essayé de tirer de ce qu'on a observé et de dire qu'est-ce qui est constant dans cette collaboration quand elle fonctionne bien : la communication. La communication, c'est super important et d'avoir les mêmes. Alors ça, là, je fais un rêve, mais il faut toujours que ça commence par un rêve, de communiquer à en utiliser en utilisant les mêmes. Les mêmes canaux. J'en discutais plus tôt dans la semaine à la Commission européenne parce que on est en fait dans ce cadre de la préparation. Vous avez le programme européen de EU Preparedness et donc c'est en fait une stratégie de préparation à soit...voilà des événements météorologiques extrêmes du type inondation, incendie, et cetera. Ou alors, en effet, des conflits ou des choses comme ça. Et donc, j'illustrais mon propos auprès de mon interlocuteur de la Commission en disant, quand il y a eu les attentats à Anvers, à Anvers, à Zaventem, la première bombe a explosé, le la sécurité privée a été au courant en même temps que le public, que le que le grand public. Donc alors pourquoi est-ce que c'est un problème? C'est un problème parce que la suivante, la bombe suivante a explosé à Maalbeek. Maalbeek, c'est vraiment la station de métro qui est la une des une des 2 ou 3 stations qui est principalement utilisée par la Commission européenne et par le Parlement. Donc c'est vraiment

la station de métro centrale. Du cœur du de la bulle bruxelloise UE. Et donc, qui est-ce qui est intervenu en tout premier lieu? En fait, la sécurité privée parce qu'ils étaient déjà sur place. Mais donc mon propos était de dire on n'a pas besoin de savoir ce qui s'est passé, on n'a pas besoin d'avoir des détails de l'enquête. Ça nous intéresse pas, par contre, d'avoir une information sur laquelle on peut agir immédiatement pour augmenter la protection et la vigilance, ça oui, ça c'est super important et c'est important, pas pour nous. C'est important pour protéger le site, les personnes et aussi faire plus attention à qui passe dans la rue. Tiens, avec une grosse valise qu'il a l'air de traîner, qui a l'air bien lourde, ça c'est potentiellement des explosifs. Donc en fait, c'est vraiment nécessaire. Et le problème, le problème, c'est que la plupart du temps dans ce genre de crise. En fait, on se dit, ah ouais, ils vont nous aider. En fait, ils sont déjà occupés à aider, que ça soit les inondations, que ça soit la crise, enfin les attentats, et cetera. Donc en fait, ce serait tellement mieux si on pouvait être déjà intégré dans les stratégies de préparation, intégré dans les canaux de communication. Parce que si on va essayer de communiquer quelque chose avec une ligne filaire ou un gsm, faut oublier, parce que dans des moments de crise, tout est saturé, y a plus rien qui fonctionne, sauf les lignes dédiées qui doivent toujours fonctionner, donc la partie communication et aussi échange d'informations. Et comme je disais, pas des informations qui sont, qui sont, comment je vais dire, qui ont trait à l'enquête ou des choses comme ça, mais plutôt là, il faut faire attention, il y a un événement, augmenter la vigilance, la protection, soyez prêts à intervenir.

Interviewer : Donc ça n'aurait pas vraiment évolué alors depuis les attentats, et cetera, qu'il y a eu ? On n'aurait pas de nouvelles, nouveau système et tout ?

Interviewé : Ah non, je vais même vous dire mieux, c'est que, et ça je l'ai appris vraiment, c'est tout frais comme info. C'est une société de sécurité privée qui a permis de retracer. Vous étiez trop jeune à mon avis, il y a 10 ans. Vous vous souvenez de l'histoire de l'homme au chapeau? Donc il y a ces terroristes qui sont à l'aéroport, ils se font exploser, très bien. Et un des types s'en va. Voilà, et il fait je ne sais pas combien de kilomètres à pied et on arrive à le retrouver comment ? Grâce aux caméras de sécurité d'une société de sécurité privée. La traque de ce type a été permise par la société en question et donc ce serait beaucoup plus simple de les avoir à bord dès le début. Le nombre de criminels qu'on pourrait arrêter si rien. Ou alors il y a plus de place en prison, voilà, ça c'est sûr, il y a 700 personnes qui dorment par terre. Bon, ça c'est pas terrible, mais en effet, il y a un potentiel énorme dans lequel on ne on et qui est là. Je veux dire, c'est même pas qu'on doit faire quelque chose de spécifique, c'est exploiter ce qui existe, c'est tout. Donc oui, il y a rien qui a changé, non. Et en fait, le petit moment très bref où on peut agir, c'est directement après un incident et après ça fait ça.

Interviewer : OK, je vois. Et du coup, dans la lutte antiterroriste, la sécurité privée a une vraie place qui l'attend alors au final.

Interviewé : Ah, mais complètement. Parce qu'en fait, si vous regardez le nombre de gardes de sécurité, c'est à peu près le même nombre que la police. OK, donc on multiplie par deux les sources d'informations.

Interviewer : OK.

Interviewé : Si vous avez un garde qui est entraîné à détecter des signaux faibles et qu'il dispose d'un canal à qui rapporter cette information, ben on multiplie aussi les sources par deux les sources d'informations. C'est dingue. Donc c'est vraiment un un oui, une source qui n'est pas du tout, enfin qui est sous-exploitée pour le moment. Parce qu'en fait, un attentat en général commence par une reconnaissance des lieux. Enfin, la reconnaissance des lieux, c'est quand

même déjà quelques étapes après l'idée de l'attentat. Mais. Donc quelqu'un qui se promènerait comme ça devant le bâtiment, qui prendrait des photos, qui prendrait des notes et là de façon récurrente alors qu'il n'a rien à y faire, et cetera. Ça, ce sont des signaux faibles que les gardes peuvent noter. Et d'ailleurs, je sais que dans certaines infrastructures, elles le font et que on arrête des personnes pour ce genre de d'activité non-stop. Il y a tous les jours, des incidents de cet ordre-là. Donc oui, oui, absolument. On peut absolument faire partie de la prévention, pas la lutte, mais la prévention, absolument.

Interviewer : OK, et alors faudrait-il... serait-il alors nécessaire d'ajouter des formations plus spécifiques sur le sujet ?

Interviewé : Alors là, on vient de faire, je l'ai même pas encore lu, un comparatif des formations au niveau européen. Je sais que pour certains sites, cette formation elle est déjà incluse. Ça s'appelle simplement du de la détection comportementale et y a pas mal de filières dans lesquelles les cours sont donnés pour la détection comportementale dans l'aviation par exemple. Alors nous, on est en train de mettre l'idée sur le tapis dans le maritime, parce que dans le maritime, le nombre de fouilles est à un petit pourcentage. Au niveau de sécurité, un c'est 5% et 5% c'est waouh, qu'est-ce que je fais ? Tiens, celui-là. Bon, donc avec une détection comportementale, on peut mieux viser, se dire tiens, cette personne est habillée hiver alors qu'on est en été ou enfin voilà. En fait, on a, on a le comment je vais dire, la baseline, donc ce qui est normal dans un environnement donné à un moment donné. Et puis les gens qui dévient de cette baseline, on va faire tiens par ici je vais un petit peu regarder ce qui se passe, les papiers, les et ça peut en fait être de la détection comportementale pour plein de raisons différentes. Ça peut être pour du terrorisme, ça peut être aussi pour du trafic humain, le trafic humain dans l'aéroportuaire et dans le maritime et portuaire ce sont des choses qui sont, oui, qui interviennent parce qu'on transporte les personnes. Et donc voilà, ce sont des choses aussi qui peuvent être vraiment utiles.

Interviewer : Je réfléchis à comment je vais formuler ma question. Dans la littérature, on retrouve encore beaucoup d'éléments, un peu de critique envers la sécurité privée, comme par exemple... c'est pas vraiment une critique, mais un manque de confiance qu'il y aurait encore envers le secteur privé du public et puis de tous les citoyens aussi. De manière un peu générale, est-ce qu'on peut encore considérer que c'est normal d'avoir encore une certaine méfiance envers eux ou que c'est plus justifié, plus ou pas du tout justifié ?

Interviewé : Bonne question. Je pense que la sécurité privée elle-même n'a pas tellement confiance en elle.

Interviewer : D'accord, OK.

Interviewé : Ouais, moi j'ai utilisé l'image de... Vous avez certainement vu cette image d'un chat qui se regarde dans le miroir et qui voit un lion.

Interviewer : Oui.

Interviewé : Mais j'ai utilisé l'image inverse, en fait, d'un lion qui se regarde dans le miroir et qui voit un chat. Et je pense en effet qu'il y a un énorme potentiel, qui a des compétences, des sociétés vraiment sérieuses, un respect pour la qualité, et cetera. Et c'est un peu de l'autre côté que ça fait déficit, c'est à dire aussi les clients, la force publique qui n'a pas nécessairement suffisamment confiance. Donc bon, je pense que un des éléments les plus importants, c'est la loi, c'est d'avoir une un cadre législatif qui soit tel que il y ait pas de cow-boys parce qu'il y a des

cow-boys. Et en fait, une de nos, on va dire, une de nos missions, c'est aussi de soutenir un cadre législatif et des normes qui fassent en sorte que les cow-boys ne puissent pas exercer. Sauf que. Sauf que on a des clients privés, mais surtout des clients publics qui, alors soit par ignorance, soit par pression budgétaire, vont systématiquement prendre l'offre la moins chère sans avoir aucun intérêt pour la qualité. Alors évidemment, dans ce genre de situation, les services qu'on va avoir vont pas être terribles. Eh oui, il y a pas de miracle. Donc voilà, nous on pousse vraiment. C'est pour ça aussi que je suis tellement impliquée dans le travail sur les normes. Et dans le fait de pousser les clients publics et privés à choisir uniquement des sociétés qui sont certifiées, ce sont des normes européennes du CEN, donc ce sont pas des normes privées, ce sont des normes qui sont neutres, soutenues par aussi les syndicats avec qui on travaille vraiment de façon très étroite. Voilà. Donc par exemple, la norme sur laquelle nous on travaille déjà depuis des années, qui est un système de normes, c'est pour la les sociétés de sécurité privée qui délivrent des services dans les infrastructures critiques. Donc il y a les aéroports, il y a les ports, l'énergie, et cetera. Et donc en fait, un des éléments les plus importants, c'est déjà la crédibilité de la des sociétés et de rencontrer un certain nombre de normes de critères de qualité. Voilà. Et puis la 2e partie qui est très importante, c'est la formation. Donc sélection, sélection, formation, motivation des travailleurs, c'est super important. Donc voilà, nous, on pousse dans ce sens-là, mais après vous avez des pays où il y a 0 législation. C'est à dire qu'en Autriche, par exemple, vous vous baladez dans la rue, on vous donne un costume de sécurité privée, hop, c'est bon, vous pouvez y aller, OK ? Bon, heureusement, il y a notre association autrichienne qui choisit d'avoir une académie qui forme les gens, et cetera, et donc les sociétés sérieuses vont prendre...vont prendre des fournisseurs qui ont qui rencontrent ces critères de qualité, mais malheureusement, c'est pas le cas partout quoi. En Belgique, quand même, on peut dire que y a on va dire qu'il y a quand même une certaine orientation qualité, que tout le monde ne peut pas faire n'importe quoi, mais ça reste quand même insuffisant. C'est à dire que dans les offres publiques d'achat, il reste une grosse marge pour négliger les critères de qualité et foncer droit sur le prix.

Interviewer : OK, ouais. OK, et du coup, pour améliorer la confiance, qu'est-ce qu'on pourrait mettre en place?

Interviewé : Ben déjà d'avoir des cadres législatifs qui soient stricts et aussi d'avoir des politiques de d'achat qui soient équilibrées. Qu'on recherche le meilleur qualité prix, ça c'est absolument acceptable. Je ne dis pas que le prix ne doit pas être un critère, loin de là, c'est un critère, mais que ça ne puisse pas, en fait, empiéter sur la qualité, voilà donc que les critères, que les critères soient respectés. Mais bon, parfois dans le département.... Oui, y a peut-être aussi autre chose, c'est la professionnalisation des acheteurs. Les acheteurs peuvent savoir ce qu'ils achètent. Les services de sécurité, c'est pas comme acheter des un service de nettoyage ou un service de.... En fait, c'est tout à fait courant dans le dans les départements achats d'avoir des gens qui ont pas eu la moindre idée de ce qu'ils achètent et ils disent attends, je veux autant de types à la sortie, et cetera, mais ils savent pas ce qu'ils achètent donc en fait....

Professionnaliser ces personnes, OK, c'est vraiment utile.

Interviewer : Et professionnaliser aussi le la sécurité dans le sens où on entend encore beaucoup dire oui, mais ils sont pas assez compétents, leurs formations, elles sont trop légères, et cetera, ou c'est des critiques pas forcément valables, en Belgique tout du moins ?

Interviewé : Oui, voilà, moi je pense qu'en Belgique c'est pas vraiment valable. On est un des pays où la formation est quand même...elle est quand même sérieuse. Non seulement la formation, mais aussi on ne vous donne pas une licence de sécurité privée comme ça pour sur

vosre sourire, vous êtes tous les gardes de sécurité. Toutes les personnes qui travaillent dans la sécurité privée sont checkées par le ministère de l'Intérieur et donc vous devez avoir un casier judiciaire vierge. On va même parfois un petit peu plus loin sur certaines missions. Donc je veux dire, les gens sont quand même enfin c'est sérieux quoi. Mais en fait, je pense que ce qui manque, c'est de communiquer sur ce sérieux.

Interviewer : OK, ouais, encore une fois, la communication c'est l'élément central.

Interviewé : Alors, et oui, on en sait pas assez. Mais je vous avoue que moi je suis arrivée dans le secteur avec 0 idée de ce que c'était la formation d'un d'un garde, qui en savait strictement rien. La désescalade du conflit, la connaissance de la législation belge. Enfin, si vous regardez le curriculum, c'est quand même. Voilà, c'est pas c'est pas rien quoi.

Interviewer : C'est pas pour tout le monde le premier venu quoi?

Interviewé : Bah disons, faut quand même avoir suivi la formation et vous ne pouvez pas être formé tant que vous n'avez pas été validé. Au niveau du de la vérification historique, on ne peut pas commencer à vous former avant d'avoir cette validation. Alors, je ne dis pas que ce sont des formations universitaires. Non, en effet, c'est accessible à des personnes qui ont terminé le secondaire, mais c'est pas 0. Après, en fonction du type de mission, il y a des il y a des formations de spécialisation aussi. Donc dans les aéroports, ce les personnes sont formées. On va dire c'est pas encore le niveau VIP, mais c'est quand même un niveau assez élevé par rapport à aux gardes. Déjà, il faut parler les langues nationales plus l'anglais. Ouais, déjà parler les langues nationales, c'est pas donné à tout le monde, donc mettez l'anglais dessus. Oui, voilà. Donc c'est ce n'est pas rien. Et en fait, une chose qu'on oublie aussi de soulever, c'est la responsabilité qu'ont ces personnes. OK, si on laisse passer quelque chose dans les bagages ou sur une personne et que ça se termine mal, c'est une énorme responsabilité. La pression est importante pour ces travailleurs, donc je pense qu'il faut oui, ils méritent plus de reconnaissance, vraiment.

Interviewer : Et par rapport à tout ce qui est contrôle, contrôle de la sécurité privée? Et puis, est-ce qu'il y a des contrôles aussi qui sont mis en place durant les partenariats, quand ça, quand ça se passe?

Interviewé : Alors je pense que ça doit varier d'un partenariat à l'autre et j'ai pas vraiment d'infos là-dessus. J'ai des infos sur les contrôles qui sont faits par rapport au travail sous-déclaré ou non déclaré. Mais et ça c'est des ce sont des contrôles sociaux tout simplement, comme dans d'autres professions. Mais sur les contrôles dans les partenariats privés, nous c'est bien sûr quelque chose qu'on indique. Dans le sens où un partenariat public-privé, ça doit pouvoir évoluer, ça doit pouvoir être flexible et donc il y a un vrai intérêt à faire du feedback, des retours sur expérience autant vers la police que vers la sécurité privée pour dire tiens, ce truc-là peut être amélioré. Aussi d'apprendre des incidents, ouais, pour éviter qu'ils se reproduisent, ce que l'être humain a beaucoup de mal à faire apparemment. Oui, voilà. Donc on lutte un peu contre la nature humaine. Et aussi, je pense qu'il y a aussi un peu une protection, si vous voulez, de mon identité, c'est-à-dire comment moi, en tant que policier, tu viens me dire, petit garde à 2 balles, que ceci n'était pas OK, qu'est-ce que tu crois, pour qui tu le prends ? Donc je pense qu'il y a vraiment une culture, une culture à mettre dans ce type de partenariat qui ne va pas de soi. Mais c'est pas, je veux dire, c'est pas spécifique à notre profession.

Interviewer : OK. Donc on devrait mettre en place des contrôles et qui devraient être exercés par qui? Un organisme externe ou un le client ou quelqu'un de choisi ?

Interviewé : Oui moi, je parlais pas nécessairement des contrôles officiels, parce que des contrôles officiels par rapport aux sociétés de sécurité privée, elles sont faites par l'État, à ma connaissance par le ministère de l'Intérieur. S'il y a un partenariat public privé, possiblement, c'est la police qui va les effectuer. Je n'ai pas trop d'infos sur la manière dont les partenariats sont mis en place. Et en fait, comme la plupart du temps, c'est assez on va dire souple, qu'il y a pas nécessairement un cadre fixe, c'est difficile de faire des contrôles parce qu'ils sont peut-être même pas prévus en fait dans le cadre fixe. Mais il devrait y avoir une possibilité de d'avoir un comité de liaison entre les 2, entre le chef de la sécurité privée et le chef de la police, qu'ils se parlent entre eux et qu'ils puissent échanger. J'ai vu un exemple comme ça de très bonne collaboration et c'est dans une centrale nucléaire. Et bon, là, le contrat il dure depuis très longtemps de la sécurité privée parce qu'on change pas tous les 5 ans et enfin pas dans ce type de d'infrastructures. Et les deux travaillaient super bien ensemble parce que ils travaillaient ensemble depuis longtemps, avaient une très bonne relation et aussi faisaient respecter leurs principes du tout en haut jusque tout en bas. Donc ça veut dire que si un policier se comportait mal vis-à-vis d'un garde ou l'inverse, il y avait 0 tolérance là-dessus et c'était très vite terminé. Mais pour ça, il faut que ça parte d'en haut et ça c'est très important. En fait, si ça se passe mal en haut, ça va se passer mal sur toute, sur à chaque étage, quoi, jusque tout en bas, c'est clair.

Interviewer : Ok, bah c'est intéressant en tout cas. Et est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose sur les partenariats ou sur la sécurité privée en elle-même?

Interviewé : Oui, ce que je vais dire, c'est que de toute manière, on peut pas faire sans nous. C'est à dire que si vous imaginez 3 min une journée sans sécurité privée : vous allez pas pouvoir prendre l'avion, vous n'allez pas pouvoir rentrer au bureau, vous n'allez pas pouvoir faire vos courses sans sans le moindre risque. Vous n'aurez pas de cash parce que le cash va pas être transporté et du cash, il va en falloir, surtout pour se prémunir contre les black-out, et cetera. Donc les petits conseils de la commissaire Adjahabib, c'était peut-être rigolo le clip, mais en fait elle avait tout à fait raison sur le fond. Donc y a toute une série d'activités qui ne sont pas possibles sans sécurité privée. Donc, ceci étant établi, je pense qu'il faut la reconnaître dans le rôle qu'elle qu'elle a en fait, ce qu'elle fait déjà dans les actions qu'elle qu'elle qu'elle conduit pour prévenir, le pour prévenir que ça aille de travers, pour prévenir les crimes, les vols, etc. Donc voilà, étant donné qu'on peut pas s'en passer et bien, le mieux c'est de faire avec, mais de faire avec convenablement en lui donnant les outils dont elle a besoin pour remplir son rôle au mieux.

Interviewer : D'accord, voilà, super bonne conclusion je trouve aussi. Ben encore un grand merci en tout cas pour votre participation. Je vous renvoie juste après le document à signer, donc si vous pouvez cocher l'option, donc soit anonymat total, soit je peux mentionner votre nom et votre prénom. Et une petite signature à la fin du document.

Interviewé : OK, est-ce que quand vous me citez, je veux bien alors vérifier que la citation est conforme à Bah vous m'avez enregistré, donc je vais pas pouvoir dire j'ai jamais dit ça. Mais voilà, si vous avez besoin de précisions ou quoi, n'hésitez pas. Moi je suis toujours super contente quand des jeunes de l'université s'intéressent à notre secteur. Donc voilà, autant que faire se peut, je veux bien. Je veux bien revoir ce que vous avez besoin ou me poser des questions supplémentaires ou quoi que ce soit. Ça va?

Interviewer : Bah c'est très gentil en tout cas, merci. Et une dernière petite chose, est-ce que vous auriez un contact à l'Arxia par hasard ? Parce que j'ai essayé de les contacter sans aucune,

sans aucun résultat et je trouvais intéressant aussi peut-être de les de voir avec eux ces questions-là, mais j'arrive pas du tout à les contacter.

Interviewé : Philippe Smith, c'est le, c'est le CEO. Vous parlez néerlandais?

Interviewer : Non, anglais, ça va ?

Interviewé : Mais vous parlez anglais?

Interviewer : Oui.

Interviewé : Ah bah ça va. Alors il parle anglais, il parle néerlandais, son français est en voie d'amélioration, mais je pense qu'il sera plus à l'aise de parler en anglais. Est-ce que vous avez des contacts avec l'université de Gand?

Interviewer : Non, du tout.

Interviewé : Ah. Parce qu'en fait, eux, ils bossent pas mal sur la question déjà depuis des années, sur les partenariats, et cetera. Donc vous aurez peut-être, et je sais pas si vous avez vu, mais dans le White Paper, je cite aussi un travail de fin d'études qui a été fait assez récemment, il y a 3, 4 ans, je pense, par une étudiante hollandaise et qui est plutôt bien fichue. Donc je pense que ça peut être utile pour vous d'aller à la pêche aux infos.

Interviewer : OK, ça va.

Interviewé : OK, mais je peux vous renseigner ? Je peux envoyer si vous voulez un mail d'introduction entre pour vous avec Philippe Smeet.

Interviewer : Ah bah si ça vous dérange pas, moi c'est vrai que ça m'arrange totalement donc je veux bien. Et son adresse mail, je la trouve en ligne ou j'attends que vous ayez?

Interviewé : Je vous mettrai dans le mail.

Interviewer : D'accord, c'est OK, c'est super gentil en tout cas et merci beaucoup.

Interviewé : Il y a pas de quoi avec plaisir, au revoir et bonne chance.